

# DEMANDE D'ABONNEMENT - STATIONNEMENT

15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2021

## RÉSIDENCES PRINCIPALE ET SECONDAIRE :

50€ (pour la période) / 2 abonnements maximum par logement

## COMMERÇANTS SÉDENTAIRES :

50€ par véhicule pour la période.

**Datez et signez ce volet puis adressez-le accompagné des pièces justificatives suivantes : cartes grises, facture et/ou taxe d'habitation N-1, extrait Kbis pour les commerçants sédentaires.**

**VALABLE SUR L'ENSEMBLE DES ZONES PAYANTES**

NOM(s) PRÉNOM(s) : \_\_\_\_\_

ADRESSE PRINCIPALE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

N° DE PORTABLE : \_\_\_\_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE RÉSIDENCE SECONDAIRE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Commerçant sédentaire       Résident permanent / secondaire

Immatriculation voiture n°1 \_\_\_\_\_

Immatriculation voiture n°2 \_\_\_\_\_

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et en particulier que l'adresse est bien celle de mon domicile.

Fait à Sainte-Marie de Ré, le \_\_\_\_\_

Signature

*Attention : 1 résidence = 2 voitures. Pas de changement de véhicules possible en cours d'abonnement\**

*NB : Toute fausse déclaration expose le contrevenant aux peines prévues par les articles L. 433-19 et L. 441-7 du Code Pénal.*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour permettre de vous contacter dans le cadre du traitement de votre demande. Elles sont conservées uniquement pendant la durée d'instruction de votre demande.*

*Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant.*

*Vous retrouverez les modalités d'exercice de ce droit d'accès dans notre politique de protection des données.*



\*sauf si achat d'un nouveau véhicule